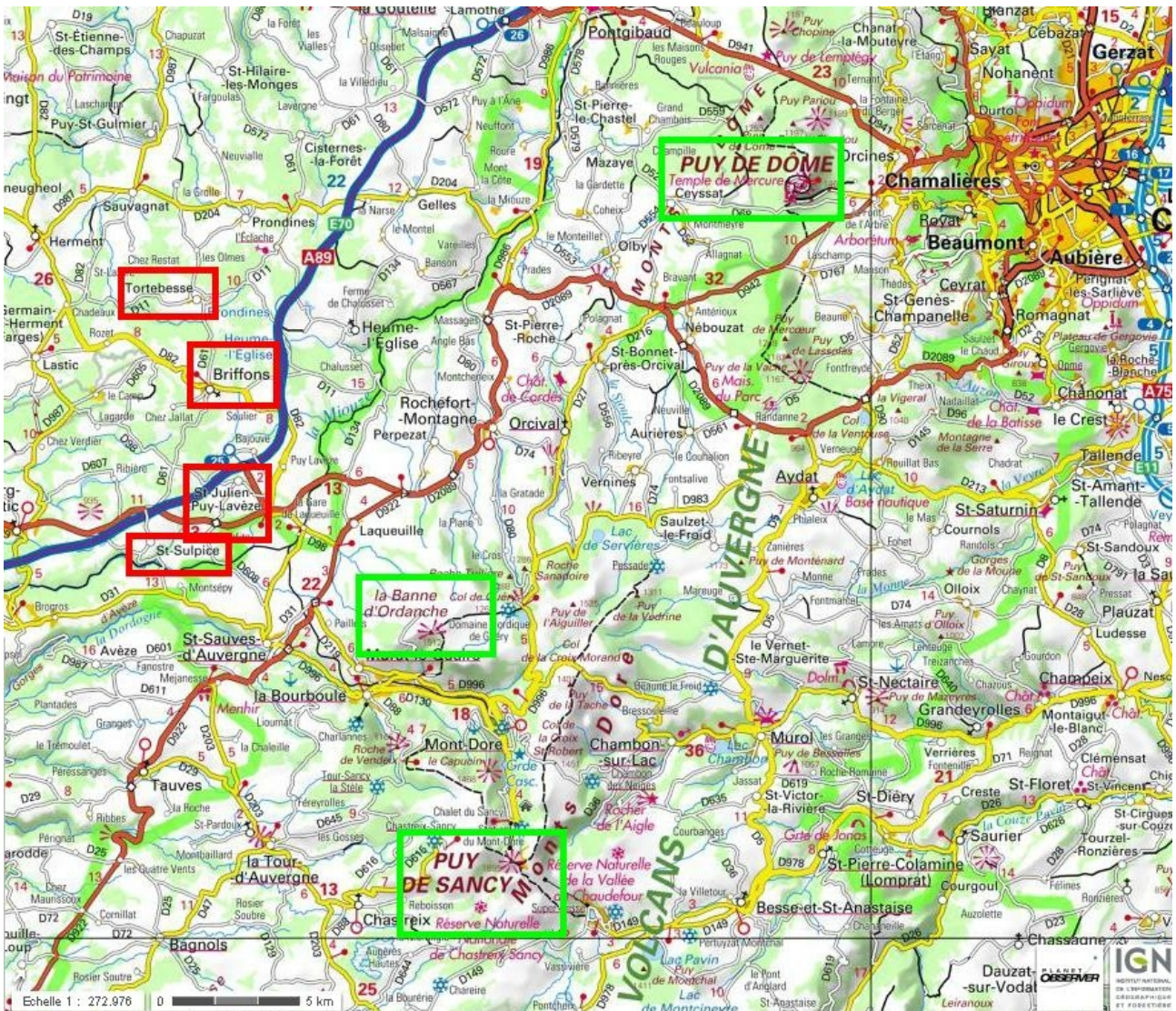


Depuis plusieurs années, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme poursuit une action auprès de l'UNESCO pour faire inscrire sur la liste dite du « Patrimoine mondial de l'UNESCO » la chaîne des Puys et la faille de Limagne, laissant justement à penser que ces paysages présentent un intérêt au-delà du cercle auvergnat.

N'est-il pas paradoxal qu'au même moment, avec une discrétion qui en dit long, la communauté de communes Sioulet-Chavanon – et en l'occurrence la commune de Briffons, après celle de Saint-Julien-Puy-Lavèze (qui en est désormais au stade de la réalisation) – projette d'établir à l'orée du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne une zone avancée pour l'industrie éolienne ? Non seulement visibles depuis le puy de Sancy et la Banne d'Ordanche, mais encore du puy de Dôme, ces gigantesques engins de 150 mètres de haut risquent de faire légèrement tâche sur l'unité paysagère de cette contrée, au risque d'incommoder les touristes et autres amoureux de ces beaux endroits encore à peu près préservés.



L'argument mis en avant : la transition énergétique, les énergies renouvelables.

C'est juste, cela n'a rien à voir avec l'écologie ou une quelconque notion de mode de vie soutenable, et il est bon de le souligner. Car au vu des sommes engagées ou en jeu, il va de soi que ces opérations n'ont rien d'écologique, à moins qu'écologie ne rime avec super profitabilité financière.

Car elles ne sont pas minimes les sommes en jeu, et font tourner la tête à plus d'un élu, plus d'un propriétaire terrien.

De 2500 à 5000 euros par an et par mât pour le propriétaire qui accepte que son champ soit ainsi décoré du plus beau des sapins albinos, plus quelques indemnités pour la gêne occasionnée lors de l'installation de ces monstres de technologies (allemande, espagnole, danoise), en passant par une taxe versée à la commune (plus ou moins 3000 euros par éolienne), mais surtout à la communauté de communes (plus ou moins 7000 euros par éolienne) et un peu pour le département, vous comprendrez la difficulté qu'éprouvent certains pour détacher un instant leurs yeux de ces espèces sonnantes et trébuchantes et regarder un peu au-delà des promesses et belles paroles dispensées par les promoteurs industriels qui sont derrière ces projets... avec le soutien à peine voilé des services de l'État.

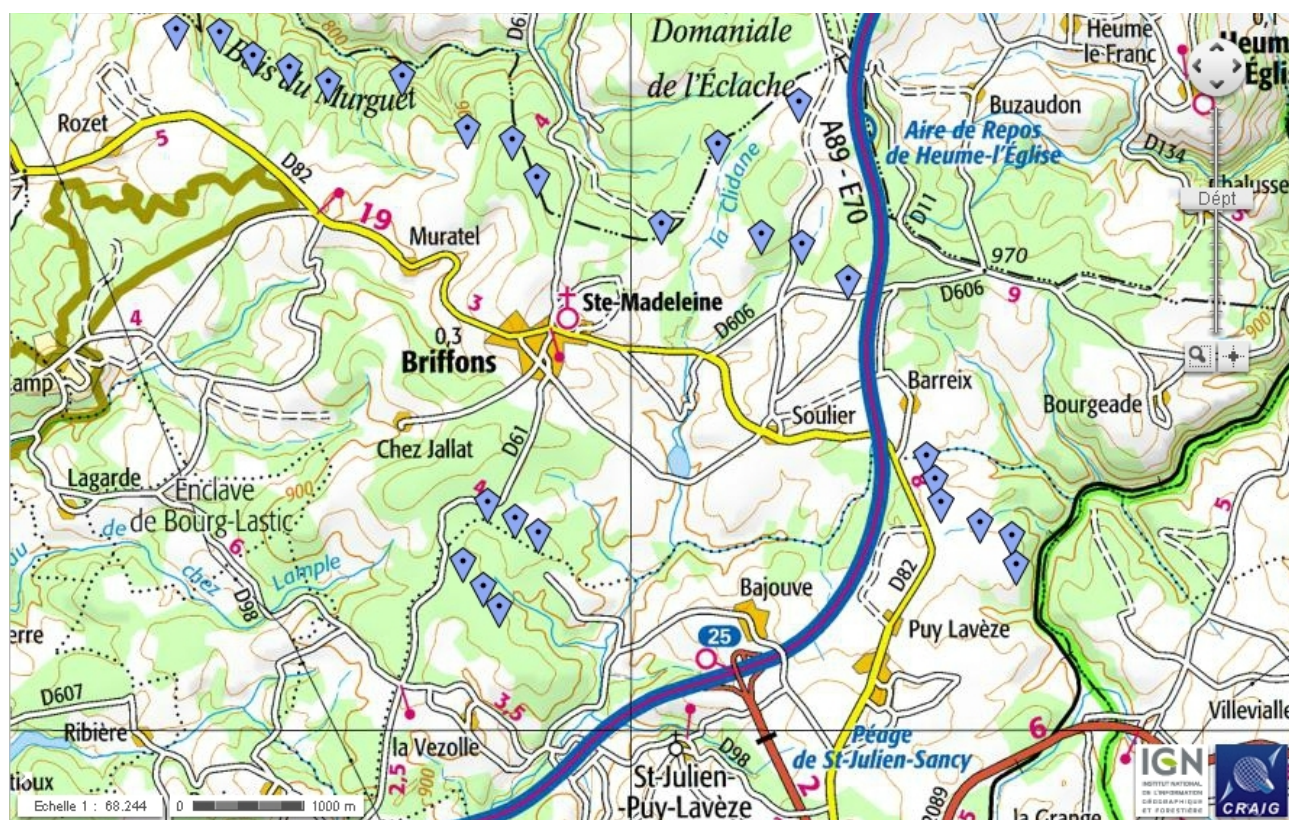




Ces mannes financières, comme tombées du ciel, sans avoir même à lever le petit doigt, mais quel miracle ! C'est qu'en effet, ces sommes ne sont pas versées par pur altruisme malgré tout, mais bien pour compenser un dommage – que beaucoup visiblement ne comprennent pas, encore – lequel consiste en la dégradation du cadre de vie des habitants de ces communes et des communes voisines.

Mais devant tant d'argent, les gorges se nouent, les critiques se font moins fermes, les principes fléchissent... même la vue baisse.

Ainsi, 12 éoliennes sur la commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze (dont 6 en cours de construction), 15 prévues (à l'heure actuelle) sur la commune de Briffons, un nombre indéterminé sur la commune de Tortebesse, itou sur celle de Saint-Sulpice, cela commence à faire une belle forêt métallique dans le secteur !



L'information est dispensée au compte-gouttes (d'où les imprécisions ci-dessus), si bien que les habitants les plus affectés par les projets sont souvent peu au courant de ce qui se prépare comme dans leur dos, quoique pour un résultat qui sera sous leur nez. En effet, chaque conseil municipal prend bien soin de repousser l'implantation des éoliennes le plus loin des bourgs principaux de sa circonscription, en limite de commune, généralement au nord des habitations (celles-ci « regardant » principalement vers le sud) et du coup ce sont les habitants de la commune voisine, au nord, qui auront tous les désagréments causés par ces machines, sans en percevoir aucun bénéfice (sauf à espérer que la communauté de communes qui touche sa part du gâteau viendra se soucier de leur sort une fois le mal accompli).

Simone Weil, en 1943, dans son ultime essai écrit à Londres intitulé « L'Enracinement », constatait à regret que les paysans de son temps n'avaient bien souvent aucune considération pour le paysage dans lequel ils vivaient. Il est ainsi des richesses qui s'ignorent. Soixante-dix ans plus tard,

les mentalités ont-elles changé sur ce point ? Ce qui est sûr c'est que si les moyens de l'époque (1943) ne pouvaient guère porter atteinte au paysage, et participaient même involontairement à sa mise en valeur, de nos jours le problème est autrement plus sérieux.

Mais malgré tout, Briffons avait réussi à préserver son petit patrimoine rural, par exemple son église du XII<sup>ème</sup> siècle, classée à l'inventaire des monuments historiques.



Et les habitants du bourg en savent quelque chose, car chaque fois qu'ils doivent entreprendre une réfection de toiture, construire ou modifier quelque chose à leur maison, il leur faut obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Lequel architecte leur impose certaines obligations qui génèrent le plus souvent un surcoût dans les travaux. Mais curieusement, en l'occurrence, toute contrainte s'évapore : les éoliennes géantes, ça s'intègre bien dans le paysage paraît-il, tandis que nos toitures en tuiles ça fait tâche. Serons-nous remboursés de toutes les gênes et dépenses supplémentaires occasionnées par l'inscription de notre église à l'inventaire des monuments historiques tandis que pour ce projet industriel les lois auxquelles nous sommes tenues semblent maintenant caduques ?

Tandis que nos campagnes continuent de se vider et de se paupériser, gageons que c'est avec ces phares de l'industrie (les éoliennes sont dotées de signaux lumineux de nuit comme de jour pour « écarter » les avions) que nous allons attirer du monde. En effet, tout un chacun sait que les rares nouveaux habitants qui s'installent par chez nous viennent pour admirer le mouvement giratoire des pales d'éoliennes, qu'ils ne peuvent malheureusement pas voir en ville. Ils émigrent pour se rapprocher du voisinage de ces engins dont les vertus sont prouvées par EDF-Energies Nouvelles, Eole RES, ou d'autres plus anonymes. C'est le tourisme éolien : on vient comme en pèlerinage sous une éolienne (à éviter l'hiver pour cause de chute de glace) recevoir la bénédiction du grand arbre high-tech, sans même avoir à y laisser une offrande, brûler un cierge : la communion sans passer à confesse... si c'est pas jouissif ?!

Il fut un temps où, au moins en parole, les autorités publiques prétendaient lutter contre la « fracture sociale ». Cela vous rappelle-t-il quelque chose ? Eh bien ici – progressisme oblige – on lutte pour la fracture sociale. C'est notre côté transgressif. Ainsi quelques privés se mettent un peu d'argent dans les poches (les communes et communautés de communes aussi, mais faut-il cacher que les personnes impliquées se ressemblent souvent ?) À ce propos, petit rappel juridique : <http://www2.assemblee-nationale.fr/questions/detail/14/QE/68565> et tout le monde encaisse la dégradation du paysage. Le voisin reçoit le chèque, et toi tu vois ton bien immobilier perdre de sa valeur... parfois devenir invendable (lire : <http://www.ventduhautsegala.com/blog/tt/une-protection-juridique-anti-eoliennes-la-convention-du-paysage.html>). Si c'est pas beau ça ?... L'entente cordiale est sur de bons rails. Au moins certains auront les moyens de se payer les services d'un médiateur pour améliorer leurs relations de voisinage...

D'ailleurs, auront-ils encore des voisins à ce rythme-là ? Il est vrai que c'est parfois l'objectif qui semble caressé par certains : bannir l'étranger et le prolétaire intègre de la commune afin de rester entre soi, à jouir entre initiés du nouveau magot.

Alors pourquoi Briffons ? Car rappelons au passage qu'il est des endroits en France bien plus appropriés au déploiement de ces énormes machines que le secteur du Sancy et Combrailles, notamment sur le front océanique où les vents sont fréquents et les zones souvent inhabitées. Au large des Landes, il est même des endroits interdits au public (bases militaires), où parfois infréquentables (Wharf de la Salie), et ailleurs souvent les premières habitations sont à 10 km à l'intérieur des terres. Oui, mais là vous ne verrez pas d'éoliennes géantes. Sans doute, cela ferait fuir le touriste nordique qui fréquente assidûment ces parages et sait déjà à quoi s'en tenir concernant ces engins qu'il voit tous les jours chez lui devant ses fenêtres. Mais enfin, ici à Briffons, il vente aussi, c'est indéniable, au moins à hauteur d'homme. Et nous n'avons pas trop de touristes, ils ne font que passer sur la route, sans s'arrêter, direction La Bourboule, Murat-le-Quaire, Le Mont-Dore, Chastreix, etc... Alors les éoliennes, ça compense un peu cette désaffection. Au diable les touristes !

Alors oui, Briffons et alentours, c'est intéressant à plus d'un titre pour les promoteurs : on peut faire bien des choses sans que personne ne bronche ! il suffit de promettre un peu d'argent aux bonnes personnes. Tant que les subventions tombent, ça ira. Nous n'avons aucun projet pour faire venir du monde, mais nous en trouverons bien pour embellir notre cimetièrre qui chaque année engouffre une fraction de moins en moins négligeable de la population. Ainsi la richesse pourra se concentrer entre les mains de quelques-uns, bénie soit « Santa Fric ».

Il est vrai que le désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités territoriales crée un véritable effet d'aubaine pour les promoteurs éoliens : ceux-ci sont souvent accueillis à bras ouverts par des municipalités exsangues.





Et enfin se réalisera le rêve de quelques-uns : Briffons entrera dans l'ère de la modernité. Car figurez-vous qu'à Briffons, par exemple, les nuits, eh bien elles sont encore trop sombres et silencieuses ! (Enfin, un peu moins depuis qu'il y a l'A89). C'en est effrayant ce silence, ou du moins ces sons qui émanent de la seule nature (domestiquée en partie il est vrai). Ça nous manque les bruits et lumières de la ville, un fond sonore artificiel qui témoigne du pur génie humain, le vrombissement rassurant des turbines, le doux cliquetis des engrenages, le souffle lourd des pales fendant l'air... Oui, c'est vraiment trop angoissant le silence de la nuit par ici, comme un appel surnois à la rude liberté : au secours ! Nous aussi nous voulons nous endormir dans un confort spirituel « moderne ».

Bon, à ce stade il nous faut essayer d'atteindre le point Godwin antique. Rappelons donc que César n'a pas conquis la Gaule avec les seuls massacres de ses légions, mais aussi en soudoyant certains des autochtones, afin de diviser son adversaire et le rendre plus vulnérable. Sans doute fascinés par le « way of life » romain, nombreux furent les notables de l'époque à œuvrer pour que la Gaule accède enfin à la MODERNITÉ, c'est-à-dire à la soumission à un empire technique (étranger en plus). Bon évidemment il y eut le Vercingétorix, l'Arverne, une célébrité locale un peu encombrante finalement. Quelle idée, quelle lubie : lutter contre le progrès ?! Contre le vainqueur même ?! Contre cette sympathique Rome dont la soif inextinguible d'or servait de fil directeur à ses conquêtes. N'aurait-il pas pu se soumettre comme les autres et accepter les nouvelles mœurs ? Curieux ces gens qui préfèrent une sorte de liberté dans un relatif dénuement plutôt que de s'allonger sous la table de la fortune au milieu des hautes œuvres de l'Empire...

Nos promoteurs à nous ne sont certes pas romains, quoiqu'ils viennent bien de l'ancienne « provincia romana ». (Ceci n'a, espérons-le, rien à voir, mais en Italie le public commence à découvrir les liens entre la mafia et l'éolien industriel, lire : [http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/04/la-mafia-investit-dans-les-parcs-eoliens-pour-blanchir-son-argent\\_3442690\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/04/la-mafia-investit-dans-les-parcs-eoliens-pour-blanchir-son-argent_3442690_3244.html) ). Leur connaissance du pays se résume à quelques chiffres, des cartes topographiques. Aussi, nos lois proscrivant le recours à la force, c'est avec le seul chéquier qu'ils s'ouvrent un passage aujourd'hui, et trouvent bon accueil là où l'argent tient lieu de foi. Un rapide tour sur leur site Internet permet de comprendre dans quel cadre ils s'inscrivent : croissance du chiffre d'affaires, retour rapide sur investissement, développement de l'activité. Une banale entreprise industrielle en somme. C'est-à-dire aiguillée par la logique du profit.

Briffons n'est pour ces gens qu'une future zone d'exploitation, un gisement potentiel de revenus.

Et il est sûr que l'activité semble lucrative : EDF devant leur racheter leur production, celle-ci étant en plus subventionnée (<http://www.universalis.fr/encyclopedie/energie-eolienne-et-societe/2-un-modele-economique-largement-subventionne/>), le seul risque auquel ces marchands sont finalement confrontés, c'est le manque d'allant des populations qui verront leurs paysages sacrifiés. À ce compte-là, c'est une aubaine : trouver les compétences, réunir les fonds (et ils pleuvent pour qui sait taper à la bonne porte) et c'est le jackpot assuré. Et qui paie pour enrichir ces sociétés ? Eh bien c'est nous, l'abonné à l'électricité au travers de taxes qu'il retrouve sur sa facture. (<http://entreprises.edf.com/le-mag-de-l-energie/actualites-du-marche-de-l-energie/marche-de-l-energie-en-france/evolution-de-la-cspe-au-1er-janvier-2015-293096.html>)

Cette mentalité qui dans de trop nombreux pays est à l'origine de dévastations humaines ou environnementales, nous la voyons à l'œuvre ici – dans sa version light il est vrai. Il s'agit de faire pression sur les indécis déclarés, d'ostraciser les récalcitrants (et dans une communauté villageoise, cela a encore du sens), d'éviter les débats publics. Aucun mot sur les nuisances, pourtant connues, de ces engins. Pas même une information fiable sur leurs implantations possibles. Le flou en somme, c'est inattaquable.

Fait paradoxal, la venue de ces éoliennes coïncide avec une augmentation du nombre de rapaces. Nos habitués buses, faucons, milans, se voyant barrer l'accès à leurs aires familières, sous peine de baffes géantes leur laissant peu de chance de survie, se voient déjà remplacés par une espèce bien connue dont les vols se limitent à des régions plus terre-à-terre...



Ainsi, la transition énergétique qui aurait pu, et dû, être une grande cause nationale – c'est-à-dire mobilisatrice de ce qu'il y a de meilleur dans la société, l'occasion de reprendre un trajet vers une République plus sociale, équitable – sombre dans l'affairisme et promet la division des populations, nous ramenant à la situation décrite par Anatole France à la suite de la guerre de 1914 : « On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels ».